ACTES ADMINISTRATIFS

AUTORISATION DE TRANSFERT DE CORPS

- Certificat de décès de l'époux ou l'épouse (Carte Nationale d'Identité, Attestation Administrative d'Identité ou Passeport) ;
- Copie de l'acte de mariage ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Copie du passeport biométrique ivoirien en cours de validité ; passeport américain ou passeport d'autres nationalités, en cours de validité, Green Card ;
- Preuve de résidence actuelle aux Etats-Unis d'Amérique (facture, permis de conduire américain, carte d'identité) ;
- Contact téléphonique et e-mail ;
- Reçu de paiement des frais de légalisation ;
- Copie passeport en cours de validité ou carte d'identité (I.D. Card) américain des témoins ;
- Copie de l'acte de naissance des témoins ;
- Profession des témoins ;
- Preuve de résidence actuelle aux Etats-Unis d'Amérique
- Reçu de paiement https://www.ci-embassyepay.org/ des droits de chancellerie ($20).

Link PDF

AUTORISATION DE TRANSFERT DE CENDRES

- Original de l'Acte de Décès (la traduction de l'Acte de Décès en Français doit être certifiée) à transcrire dans les registres d'état civil
- Certificat d'embaumement
- Lettre du médecin indiquant la cause du décès (si elle est mentionnée sur le certificat de décès)
- Lettre de l'informateur (nom, numéro de téléphone, adresse et carte d'identité) autorisant l'Ambassade à expédier les cendres
- Passeport du défunt (1)
- Acte de naissance du défunt
- Nom et prénom, profession et adresse du conjoint, si le défunt était marié
- Les restes doivent être expédiés dans un cercueil avec un contenant intérieur scellé pour éviter tout Fuite ou contamination
- Indiquez clairement la date de départ pour Abidjan

NOTA BENE : Contacter les pompes funèbres pour les démarches et le dépôt du dossier à l'Ambassade

- Reçu de paiement https://www.ci-embassyepay.org/ des droits de chancellerie ($20).

Link PDF